

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

ZENITH EQUILIBRE MONDE**Fonds Commun de Placement (FCP)**

PART E (EUR) – Code ISIN : FR0010291187

Nom de l'initiateur : **Zenith AM**Site internet : www.zenith-am.comContact : **appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations**

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : **31/10/2025****En quoi consiste ce produit ?****Type**

Le fonds est un OPCVM constitué juridiquement sous la forme d'un fonds commun de placement (ci-après le « FCP ») de droit français.

Durée

ZENITH EQUILIBRE MONDE a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM (la « Société de gestion ») peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

Objectifs

Ce FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée (supérieure à 3 ans), une performance nette de frais de gestion supérieure à 5%. Du fait de l'objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée totalement discrétionnaire, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP. Cependant à titre indicatif, la performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indice composite suivant : 33% ESTER + 33% EXEG5 + 34% MSCI WORLD TR EUR. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons ou dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'ESTER. Afin de réaliser l'objectif de gestion, les gérants diversifient les investissements sur l'ensemble des classes d'actifs et stratégies d'investissement en privilégiant l'analyse fondamentale et thématique. Les expositions aux facteurs de risques varient en fonction des opportunités identifiées dans un style contrariant (renforcer les actifs décotés et alléger les actifs les plus chers) et trend follower (suivi des mouvements de marché).

Politique d'investissement : Afin d'atteindre l'objectif de gestion, l'exposition de l'OPCVM aux différentes classes d'actifs respecte la répartition suivante :

- de 0% à 100% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, de signature d'Etat ou privée, de durée courte ou longue, cotés sur un marché réglementé ou non, en France, en Europe ou sur une autre zone, libellés en euro ou sur une autre devise, gérés à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 8. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 50% en titres spéculatifs ;
- de 0% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé au maximum à 50% en actions des pays émergents.

L'investissement direct en actions et titres de créance n'est pas autorisé.

Le FCP peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étrangers.

Le FCP peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en fonds d'investissement à vocation générale de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion.

Par ailleurs, le FCP pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. Le FCP pourra intervenir, à des fins d'exposition et/ou de couverture, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, dans la limite d'une fois l'actif net.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré (J) par le dépositaire avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). La VL est calculée en J+2 chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié civil en France (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou si les bourses de références sont fermées, la centralisation des souscriptions/rachats s'effectue le jour ouvré suivant.

Affectation du résultat : capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est qui cherchent à s'exposer indirectement au risque action et taux via une palette étendue d'instruments financiers diversifiés. Les investisseurs doivent être capables de tolérer des fluctuations de valeurs et des pertes significatives. Rien ne peut garantir qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de trois ans.

Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

De plus amples informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur son site internet: <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant trois (3) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir : , risque lié à l'exposition sur les pays émergents, risque de change, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, risque de contrepartie.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : trois ans minimum			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		1 an	3 ans (période de détention recommandée minimale)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 560€	6 830€
	Rendement annuel moyen	-34,40%	-11,92%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 220€	7 480€
	Rendement annuel moyen	-17,80%	-9,24%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 270€	9 910€
	Rendement annuel moyen	2,74%	-0,30%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 190€	12 570€
	Rendement annuel moyen	31,93%	7,93%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- le 31/03/2017 et le 31/03/2020 pour le scénario défavorable ;
- le 29/03/2018 et le 31/03/2021 pour le scénario intermédiaire ;
- le 31/03/2020 et le 31/03/2023 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios		
Coûts totaux	293,00€	897,00€
Incidence des coûts annuels (*)	2,93%	2,92%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,63% avant déduction des coûts et de -0,30% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,27% de la valeur de votre investissement par an.	227€
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Nous prélevons 11,96% TTC maximum de la surperformance net de frais qui excèdera 5% l'an et si aucune sous-performance passée ne reste à compenser. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des cinq dernières années.	60,00€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandé est de trois (3) ans minimums.

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du FCP.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : **Zenith AM** 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

Autres informations pertinentes

Devise de la part du FCP : euro. Classification SFDR : article 6.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm/Zenith_Equilibre_Monde/

L'investisseur peut également saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>